

l'écho Remaudiérois

NOVEMBRE
2023

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



INFORMATIONS MUNICIPALES

Elections CME

PAGE 4

ENFANCE JEUNESSE

Une flamme relie
les écoles de l'ECVN

PAGE 8

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Soirée des fouées

PAGE 9

Edito

**CONSEIL MUNICIPAL
DES ENFANTS
DE LA REMAUDIERE**

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS 2023/2024

Liste des nouveaux jeunes élu.es au Conseil Municipal des enfants	
Par ordre alphabétique, sont élu.es :	
EDEN TESSIER	SARAH PETITEAU
MARIUS GUINEHUT	ANNA CHARBONNEAU
ADELE GIRAULT	CÉLIA CHRISTOPHE
EVA SOURICE	LOU LEPAGE



La Mairie de La Remaudière, par la voix de ses élu.es adultes, remercie chaleureusement l'ensemble des candidat.es et les enfants qui ont participé à ce moment fort de démocratie participative et citoyenne.



Nouveau Conseil Municipal des Enfants élus pour un mandat se terminant à la fin de l'année scolaire : De droite à gauche et de haut en bas : Adèle Girault – Sarah Petiteau – Eden Tessier – Marius Guinehut – Eva Sourice – Lou Lepage – Anna Charbonneau – Célia Christophe



Mairie de La Remaudière
22, rue Olivier de Clisson
44430 LA REMAUDIÈRE
Tél. 02.40.33.72.30
www.laremaudiere.fr

Horaires d'ouverture
Mardi : 9h à 12h30 / 15h à 19h
Mercredi & jeudi : 9h à 12h30
Vendredi : 9h à 12h30 / 14h à 17h

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE



Les jeunes nés en novembre 2007 doivent se présenter en mairie munis du livret de famille des parents (en cas d'absence du jeune, la démarche peut être faite par son représentant légal).

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE :

- Shaïny DA SILVA
6, rue du Charron
Née le 10 septembre 2023

DÉCÈS :

- M. Anthony BLANCHARD
5, rue de La Savatterie
Le 8 octobre 2023
52 ans
- Mme MARTIN
veuve EMERIAU Michèle
424, Les Tuileries
Le 10 octobre 2023
61 ans
- Mme BUROT
épouse GABARD Jeanine
227, L'Aujardière
Le 12 octobre 2023
71 ans

RAPPEL AUX PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE

Vous avez jusqu'au 15 novembre pour valider et/ou modifier votre fiche dans l'annuaire du site de la commune. Passé cette date, votre fiche sera supprimée.

Ne pas oublier !

Collecte des déchets
les lundis 9 et 20 novembre

Collecte de sang (prendre RDV sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr) à Mouzillon (salle Raphaël Hardy) les 2 et 3 novembre de 16h à 19h30, à la Chapelle Basse Mer (salle de la Chapeline) le 10 novembre de 16h à 19h30, au Lersoux Bottereau (palais des congrès) le 28 novembre de 16h à 19h30.

Urbanisme



Déclaration préalable :

- Mme COUILLAUD Valérie
61, Le Moulin Cassé
Réalisation d'une clôture
- M. BEZIER Mathis
33 bis rue Olivier de Clisson
Réalisation d'une clôture + pose de portail
- Mme DEKEIN Geneviève
33, rue Olivier de Clisson / Réalisation d'une clôture
- Mme GENTE Elodie
112, Le Pré Bourneau / Pose isolation par l'extérieur + changement ouvertures
- M. MOREAU Yoann
4, impasse Dionysos / Réalisation d'une clôture + pergola + abri jardin et abri bois

Permis de construire :

- M. POINTEAU Yann / Rue de La Savatterie
Réhabilitation bâtiment pour création habitation

DEMANDE DE PARUTION

Vous avez jusqu'au 10 novembre pour nous faire parvenir vos documents à paraître dans le bulletin de décembre à communication@laremaudiere.fr

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Samedi 11 novembre
Commémoration de la guerre 14/18 à 9h au cimetière de La Remaudière



Samedi 25 novembre
Un arbre, une naissance

Samedi 25 novembre
Soirée fouées organisée par le bar entr'amis



Elections CME

UN NOUVEAU MANDAT DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS A DÉMARRÉ LE 16 OCTOBRE DERNIER, JOUR DES ÉLECTIONS, OÙ ANNE CHOBLET, MAIRE, ET ÉMILIE CHARBONNEAU, ADJOINTE À L'ENFANCE, LA JEUNESSE ET L'ÉCOLE, ÉTAIENT PRÉSENTES POUR TENIR LE BUREAU DE VOTE.



La campagne électorale a été marquée par une forte mobilisation des enfants puisque 15 élèves de CM1 et CM2 se sont portés candidat(e)s. Chacun a pu défendre ses projets de campagne auprès de tous les électeurs (du CE1 au CM2) lors d'une présentation officielle.

Les 8 enfants élus termineront leur mandat à la fin de l'année scolaire. Ils se regrouperont tout au long de l'année lors de commissions pour travailler à la mise en place de projets électoraux, et seront conviés à divers événements de la commune comme les vœux du Maire et la plantation des arbres de l'opération « Une naissance, un arbre ».

La réussite du renouvellement du CME a été rendue possible grâce à l'implication de l'école Saint-Michel, qui a permis aux CM1-CM2 de créer des affiches de campagne et aux CE1-CE2 d'apprendre le déroulement d'une élection et d'assurer le dépouillement des voix.



Un arbre, une naissance

La commune, dans le cadre du label « 1 arbre, une naissance » piloté par la Région des Pays de la Loire, engage depuis de nombreuses années la plantation d'arbres dont les essences locales participent au maintien de la biodiversité propre à notre territoire. Ainsi, cette année, le 25 novembre, 11 arbres fruitiers seront plantés. Ils feront, dans quelques temps, le bonheur des habitants amateurs de cueillette !

Au nombre de 11, les enfants ainsi que leurs familles sont invités à participer à la plantation de ces arbres symbolisant leurs naissances et le souhait de la commune de s'inscrire dans le développement de la trame arborée de son territoire. Plantés devant la terrasse du foyer des jeunes, les arbres permettront de former dans quelques années une nouvelle zone d'ombre. Accompagnés par les Élus adultes, les jeunes conseillers du Conseil Municipal des Enfants débiteront leur mandat par ce temps fort en participant au parrainage de chacun des arbres plantés.

Les familles qui n'auraient pas encore manifestées leur envie de participer à l'évènement sont invitées à le faire en se rapprochant de la mairie par téléphone 06.79.44.09.55 ou courriel : enfance-jeunesse@laremaudiere.fr. N'hésitez pas ! Il est encore temps !



Calendriers des sapeurs-pompiers

C'est parti pour la distribution des calendriers dans les prochaines semaines. Pour rappel, aucun caractère d'achat est obligatoire, les pompiers seront en uniforme complet, en possession de leur carte de sapeur pompier et en photo sur le calendrier.

Ateliers anglais

Les ateliers vont débiter le 7 octobre prochain. Alors surtout, n'oubliez pas de vous inscrire via le QR code sur le flyer ou via l'adresse google form précisée. Le premier atelier Rem'english- s'est déroulé le 7 octobre avec une quinzaine de participants. Un petit Ice breaker a débuté cette matinée, suivi d'un quizz et des échanges de groupes pour faire connaissance et pratiquer la langue. Tout le monde s'est donné rendez-vous le 21 octobre.



Arrivée de la police municipale sur la commune



Depuis le mois de septembre, le nouveau service de police est opérationnel sur notre commune. Le service est composé de deux agents :

DAVID ROY, responsable du service, ayant effectué une carrière de 17 ans au sein de la gendarmerie, avant d'arriver. Celui-ci était affecté depuis dix ans à la brigade de gendarmerie de Vertou. Souhaitant relever un nouveau défi, il a rejoint notre commune pour apporter son expertise.

MATHIS HELENE, agent du service, ancien gendarme originaire du nord Vendée, il a souhaité se rapprocher des siens et donner une nouvelle orientation à sa carrière. Par son cursus, il saura renforcer la sécurité publique.

Par le dynamisme et l'implication de cette équipe, vous pouvez sans difficulté les rencontrer aussi bien sur la voie publique que dans les locaux de la mairie.

Elle est joignable, en cas de problème de sécurité, de stationnement ou de conflit de voisinage par téléphone au 02.40.06.49.63 ou par mail policemunicipale@laremaudiere.fr.

Sondage lycée de secteur

Chers parents, depuis trois ans, le lycée de secteur pour nos communes est celui de la Herdrie sur Basse-Goulaine avec pour conséquence un temps de transport scolaire très important pour vos enfants.

La commune a dernièrement rencontré la Région (compétente en matière d'organisation des transports) afin de réfléchir à des solutions pour le bien être de vos enfants.

Nous avons donc besoin de recenser les familles concernées aujourd'hui et celles qui le seront prochainement, ainsi que votre sentiment sur le fait de modifier ou non la carte scolaire actuelle. Ce sondage est disponible jusqu'au 18 novembre :

- En ligne sur le site internet
- Sur l'application CityAll
- En version papier disponible à l'accueil de la mairie

Les Élus municipaux de La Remaudière et de La Boissière-Du-Doré vous remercient par avance pour votre implication.

Téléthon



Nous comptons sur votre présence pour cette 3^{ème} édition de REMECA sur la Remaudière.

Vous pourrez retrouver comme l'an passé des expositions de camions et de street car crew, découvrir ou redécouvrir les voitures de courses, des karts à pédales et plein d'autres surprises, avec possibilité de restauration sur place. RDV donc samedi 02 décembre de 10h à 18h30 au stade de foot pour donner la force aux malades de guérir.

Les questions du mois...



Quels numéros je dois appeler ?

En fonction de chaque situation, un numéro est approprié. Vous trouverez dans la question du mois la liste des numéros. Plus de détails sur chaque numéro vous seront donnés les mois prochains.

Les numéros d'urgences

112 - Numéro d'urgence européen

Le 112 est le numéro de téléphone réservé aux appels d'urgence dans l'ensemble de l'Union européenne. Il peut être composé d'un poste fixe ou d'un portable, gratuitement, avec n'importe quel opérateur européen.

15 - SAMU

Le 15 est le numéro de téléphone unique par département. Il donne directement accès au Samu (service d'aide médicale urgente).

17 - Police secours

Composez le 17 sur votre téléphone en cas d'urgence concernant un accident de la route, un trouble à l'ordre public ou une infraction pénale nécessitant une intervention rapide pour protéger les personnes et/ou les biens. Si la situation ne relève pas d'une urgence, échangez avec un policier via le tchat 24h sur 24 ou composez le numéro de la brigade de gendarmerie du Loroux Bottereau au 02 40 33 80 17.

18 - Sapeurs-pompiers

Composez le 18 sur votre téléphone lorsqu'une ou des vies sont en danger (malaise, blessure grave, départ de feu, accident de la route, noyade, inondation, etc.).

114- Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes

Le 114, numéro d'appel d'urgence français pour les sourds et malentendants, est un numéro unique, national, gratuit, accessible en permanence par visiophonie, tchat, SMS ou fax.

197 - Alerte attentat - Alerte enlèvement

Lorsque qu'une alerte est diffusée et que vous disposez d'informations pouvant aider les enquêteurs, composez le 197 (depuis la France). Lorsqu'il est activé, ce numéro gratuit est opérationnel 24h/24, 7 jours/7. Des policiers spécialisés vous répondent pour recueillir votre témoignage.

115 - SAMU Social

Le Samu social est un ensemble d'associations non gouvernementales venant en aide aux personnes démunies. Composez le 115 sur votre téléphone pour les contacter.

Les numéros d'aide aux victimes

119 - Enfance en danger

Préoccupé par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être ? Un numéro d'appel 119 totalement gratuit est à votre disposition.

39 19 - Arrêtons les violences

Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter ce numéro gratuit et anonyme, 3919, désormais accessible 24h/24 et 7 jours sur 7.

30 18 - Net écoute - Cyberharcèlement des jeunes
Le numéro 3018 gratuit, anonyme, confidentiel, est le numéro national contre le cyberharcèlement et problèmes des jeunes sur Internet et réseaux sociaux.

31 14 - Prévention suicide

Le 3114 est un numéro de téléphone gratuit, qui permet aux personnes en détresse psychologique d'échanger et de trouver une réponse adaptée auprès de professionnels de la psychiatrie et de la santé mentale (psychiatres, infirmiers spécialisés et psychologues). Des professionnels vous répondent 24h/24 et 7j/7.

116 006 - France victimes

Vous ou un de vos proches êtes victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques, au sein de la famille ou en dehors, d'un accident de la route, d'un vol ou d'une escroquerie, ou de n'importe quel autre fait qui vous porte préjudice... Composez le 116 006 disponible 7j/7.

30 39 - Numéro unique d'accès au droit

Le 3039 a été créé pour faciliter la mise en relation avec un point-justice de proximité. Ce numéro est gratuit, joignable depuis l'ensemble du territoire et accessible aux personnes sourdes et malentendantes.

0 800 00 56 96 - Stop-djihadisme

Un numéro vert, 0 800 00 56 96, accessible du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures, qui permet à toute personne ayant un doute sur une radicalisation ou un questionnement sur le sujet, de s'informer.

0 805 80 58 17 - Infos escroqueries

Composée de policiers et de gendarmes, la plateforme « Info Escroqueries » est chargée d'informer, de conseiller et d'orienter les personnes victimes d'une escroquerie, celle-ci est accessible au 0 805 80 58 17.

Numéros utiles nationaux

3237 - Pharmacie de garde

Allez sur le site www.3237.fr pour connaître la pharmacie de garde près de chez vous.

196 - Secours en mer

Pour joindre les centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage avec un téléphone mobile depuis la terre pour signaler des personnes en difficulté en mer. Composez le 196.

Addictions

0 800 23 13 13 - Drogues info services

Trouvez une aide et un soutien adaptés aux besoins de chacun, des informations précises sur les effets, les risques, la loi, les lieux d'accueil, des conseils de prévention, une orientation vers des professionnels compétents. Composez le 0 800 23 13 13.

09 74 75 13 13 - Joueurs info services

Contactez le 09 74 75 13 13 si vous recherchez une information, une aide, un soutien pour vous ou pour un proche sur les questions d'addiction aux jeux.

39 89 - Tabac info service

Faites le point sur votre consommation. Choisissez une façon d'arrêter de fumer adaptée. Retrouvez des informations et des conseils gratuits ainsi qu'un suivi au 3989.

09 80 98 09 30 - Alcool info service

Que vous soyez concerné directement ou indirectement par une consommation d'alcool, n'hésitez pas à appeler le 09 80 98 09 30 vous y trouverez : des professionnels formés aux problèmes d'usage et de dépendance à l'alcool, une écoute sans jugement et confidentielle, des informations précises, et une aide personnalisée.

Le parcours de la flamme : Une flamme relie les écoles de l'ECUN

À L'OCCASION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024, LES ÉTABLISSEMENTS CATHOLIQUES DU VIGNOBLE NANTAIS (ECVN) ORGANISENT UN ÉVÈNEMENT COLLECTIF DU LUNDI 09 OCTOBRE AU MARDI 17 OCTOBRE 2023 AUTOUR DU PARCOURS D'UNE FLAMME « OLYMPIQUE » EN ASSOCIATION AVEC L'UGSEL 44, POUR FAIRE VIVRE AUX ÉLÈVES, TOUTS NIVEAUX CONFONDUS, TOUTES LES DIMENSIONS DU SPORT : ENGAGEMENT, EXCELLENCE, ÉGALITÉ, RESPECT, AMITIÉ, INCLUSION ET PARTAGE.



À cette occasion, les élèves du primaire, du collège et des lycées du secteur sud Loire, par petit groupe de 8 réalisent une course à pied en relais qui partira d'une école de départ vers une autre école d'arrivée en transportant une flamme « olympique ».

Les organisateurs ont souhaité associer à ce projet « Courir Avec », association dont le but est de faire partager la passion de la course à pied à des jeunes porteurs d'un handicap. L'objectif de cette rencontre était de faire en sorte que tous soient dans le dépassement de soi et que cela apporte un autre regard sur le handicap et le vivre ensemble.

Notre école a participé à ce beau projet le mardi 10 octobre. 9 élèves du collège St Joseph de Vallet et 3 élèves du lycée de Briacé ont rejoint nos écoliers pour un accueil en chanson. Une équipe de bénévoles de l'association « courir avec » avec Adonaïs, ancien élève de l'école, étaient présents également avec la joëlette. Après une présentation des coureurs, la flamme a été allumée.

Les enfants de chaque classe aux couleurs d'un continent et d'un anneau olympique se sont ensuite dirigés vers la coulée verte pour assister au départ des relayeurs. Les 8 écoliers (élèves en CM1, CM2), les 9 collégiens, les 3 lycéens et la joëlette avec Adonaïs se sont donc élancés pour un parcours de 9km500 en direction de l'école Ste Marie au Landreau sous les encouragements et les applaudissements des enfants et des parents.

Ensuite, le parcours était divisé en 3 relais, avec 3 équipes d'écoliers et de collégiens et les lycéens faisaient l'ensemble du parcours. Cependant, l'enthousiasme de nos jeunes coureurs a été tel, que le dernier relais de 2km900 a été réalisé par l'ensemble des enfants. Ils sont donc arrivés à l'école Ste Marie sous les applaudissements et ont transmis avec beaucoup de fierté la flamme afin qu'elle continue à voyager entre les écoles.

Merci aux parents qui nous ont permis d'organiser cette matinée en effectuant les transports des enfants et en assurant la sécurité de la course.

Défi des 2024m avec le RRX

A L'ÉCOLE ST MICHEL, LES JEUX OLYMPIQUES VONT RYTHMER TOUTE NOTRE ANNÉE.



Un des premiers évènements en lien avec ce projet a eu lieu le vendredi 6 octobre. Toute l'école s'est mobilisée pour réaliser le défi des 2024 mètres lancé par l'équipe enseignante et les membres de la team RRX sur une proposition de l'UGSEL de Loire Atlantique. Ce défi consiste à parcourir le plus grand nombre de fois 2024m par les 132 enfants de l'école. Dans le cadre magnifique de la coulée verte, les élèves de PS-MS ont couru plusieurs fois en relais un parcours de 24 mètres, les GS-CP-CE1 ont réalisé des boucles de 250 mètres et les CE2-CM1-CM2 des boucles de 500 mètres. Chacun a pu se dépasser pour réaliser la plus grande distance possible sous les encouragements des copains et des parents venus nombreux.

En tout, les élèves des 5 classes ont réalisé 88 fois 2024 mètres, 178 km ! Les enfants et leurs enseignantes sont très fiers de l'exploit sportif réalisé. Pour les féliciter de leur engagement les membres du RRX ont offert à tous une belle gourde.

Voilà une année olympique qui démarre vite, haut et fort !



LA VIE DES ASSOCIATIONS

Soirée des fouées



Samedi
25 novembre 2023
à 19 heures 30

à La
Remaudière

SOIRÉE FOUÉES
BEAUJOLAIS NOUVEAU

Tarif
Adultes : 12 €



Salle des loisirs - 44430 LA REMAUDIÈRE
Réservation auprès des membres de l'association

ENVIRONNEMENT

L'EAU : UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE POUR NOS TERRITOIRES

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Depuis le 1er janvier 2018, la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence de la Communauté de communes Sèvre & Loire.

Les changements climatiques et les catastrophes naturelles de ces dernières années, nous font prendre conscience collectivement de l'importance de préserver et respecter le cycle naturel de l'eau et protéger la biodiversité. Canicule, longue période de sécheresse, cours d'eau asséchés... Sur nos territoires pourtant humides, nous prenons conscience chaque été de la nécessité d'économiser notre eau et de rester vigilants pour ne surtout pas la gaspiller et l'altérer.

La GEMAPI pour quoi faire ?

Laisser plus d'espace aux rivières et marais, ralentir les écoulements, gérer l'eau par bassin-versant, prévenir les inondations et protéger les écosystèmes aquatiques... Aujourd'hui, des solutions existent pour composer avec la nature et résoudre les difficultés liées à notre ressource la plus précieuse : l'eau.

Les solutions à trouver collectivement pour notre territoire

Pour mieux gérer l'eau, il faut donc en ralentir son cycle. Des sols trop imperméables empêchent l'eau de pluie de pénétrer dans le sol et de recharger les nappes phréatiques et les cours d'eau. La gestion des milieux aquatiques doit permettre par exemple de planter à nouveau des haies pour capter l'eau et garantir une continuité écologique.

En Loire-Atlantique, un des problèmes majeurs est la mauvaise qualité de l'eau à l'état brut. Seulement, 2 % de l'eau est de bonne qualité écologique. 98% de l'eau restante présente donc un état dégradé dû à des pollutions diverses (pesticides, matières organiques, perturbateurs endocriniens...)

Protéger et améliorer la qualité de la ressource en eau sont donc des enjeux majeurs pour les générations futures, pour le bien-être des habitants, le développement de notre territoire et la qualité de l'environnement.

La gestion de l'eau, un travail collectif avant tout

Afin de répondre aux enjeux de la gestion et de la qualité de l'eau sur l'ensemble du territoire, la Communauté de communes travaille en lien étroit avec des syndicats de rivières. Les missions des syndicats de rivières s'exerçant à l'échelle des bassins-versants, dont les contours sont différents des limites administratives de la Communauté de communes, certaines de ces structures se sont transformées et ont modifié leur périmètre d'intervention afin de s'étendre sur l'ensemble des bassins-versants.



- SYLOA Syndicat Loire Aval (couvre environ 75% du territoire de la Communauté de communes Sèvre & Loire, sur le bassin de la Loire)
- EPTB Sèvre nantaise (couvre environ 25% du territoire de la CCCL, sur le bassin de la Sèvre Nantaise).
- Etablissement Public Loire, pour la gestion de la digue de la Divatte.

Les défis à relever

- Améliorer la qualité de l'eau
- Recharger les nappes
- Protéger contre les crues de la Loire

La taxe GEMAPI

Pour atteindre ces objectifs, imposés par le législateur, les élus de la Communauté de communes Sèvre & Loire ont décidé lors du Conseil communautaire du 20 septembre d'instaurer la taxe GEMAPI afin de financer la compétence GEMAPI et les ambitions fortes pour le territoire.

La taxe GEMAPI permettra à terme d'assurer le fonctionnement des différentes structures et surtout de financer les investissements sur les cours d'eau et différents équipements hydrauliques.

Cette taxe, devrait s'appliquer aux personnes redevables de la taxe foncière, et de la cotisation foncière des entreprises. Elle sera calculée en fonction de la valeur locative du bien auquel il conviendra d'appliquer un taux pour connaître son montant.

Néanmoins, soucieux de gérer de manière responsable le financement de cette compétence GEMAPI, de la manière la plus juste possible pour les habitants et les entreprises du territoire, les élus de la Communauté de communes ont rédigé collectivement une motion auprès de l'Etat, de ses représentants, pour exprimer leur vision d'un financement plus équitable de cette ressource commune à tous les habitants et entreprises.

L'eau est un bien commun et indispensable pour tous les habitants et entreprises, propriétaire ou locataire. Il paraît donc plus juste aux élus de la CCCL, de modifier l'application de cette taxe, non pas sur une taxe foncière réservée uniquement aux propriétaires, mais en privilégiant le principe de consommateur-payeur en l'appliquant sur la facture d'eau par exemple.

Les étapes à venir

Durant, le premier trimestre de l'année 2024, les élus du Conseil communautaire devront définir le budget annuel nécessaire pour mettre en œuvre les actions ambitieuses relevant de la compétence GEMAPI. Le budget voté par les élus permettra ensuite de définir le taux qu'il conviendra d'appliquer sur la valeur locative de la taxe foncière. Cette taxe entrera en vigueur à compter du second semestre 2024.

URBANISME

PLUI LANCEMENT DE LA PHASE RÈGLEMENTAIRE

La Communauté de communes Sèvre et Loire poursuit sa démarche d'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) pour ses 11 communes.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), qui définit les orientations d'aménagement pour le développement futur de l'ensemble du territoire, a été présenté à la population début octobre lors de réunions publiques. Le travail sur le zonage, le règlement écrit et les Orientations d'Aménagement et de Programmation va être lancé. Ces documents permettront de mettre en œuvre le projet politique défini par les élus communautaires dans le PADD.

Afin de mener à bien ce travail, et prendre en compte les caractéristiques du territoire et les enjeux environnementaux, les équipes du groupement de bureau d'études PLUREAL (en charge du PLUI) seront amenées à faire du terrain sur l'ensemble du territoire à partir de novembre 2023 et jusqu'à l'été 2024.

ENFANCE & PARENTALITÉ

MATINÉES DE MOTRICITÉ

Vous êtes parent d'un enfant de moins de 4 ans,

LE RELAIS VOUS PROPOSE :

- de venir vivre un moment privilégié avec lui,
- de rencontrer d'autres parents, d'autres enfants et des animatrices du relais petite enfance

Informations pratiques :

Les mercredis de 9h30 à 11h30

- 11 octobre
- 8 novembre
- 13 décembre

Salle Frédéric Praud – rue du Square – 44430 Le Loroux

Bottereau

Gratuit sans inscription



Regard sur nos villages

LE CHÊNE-MOREAU

Aussi loin que nous avons des informations, le Chêne Moreau appartenait aux Chartreux du prieuré Saint Léonard d'Yseron, subordonnés aux Chartreux de Saint-Michel-en-l'Herm.

A la mort, en 1603, du dernier commendataire Hardy du Bois, qui portait le titre d'écuyer Sieur de L'Aufrère, le prieuré d'Yseron fut rattaché aux Chartreux de Nantes conformément à la bulle Papale prononcée le 8 juillet 1576 soit 27 ans après. En effet, la famille De Hardy du Bois ne cessa de mener un opiniâtre combat de retardement à ce rattachement.

A la prise de possession des biens par les Chartreux de Nantes, le constat fût décevant, la famille Du Bois avait tout laissé tomber en ruines, se dégrader les maisons et les bois, avait largement aliéné le temporel du prieuré dont les terres du Chêne Moreau, sous le prétexte de payer la taxe royale.

A la révolution, les biens d'église ne pouvaient échapper à la vente par l'état, c'est ce qui eut lieu le 13 avril 1791 par le district de Clisson en attribuant ces 2 métairies :

- Pour le Haut-Chêne Moreau à Jean Guérin et Jean Merlaud qui le rétrocédaient, par acte sous seing privé des 27 septembre 1791 et 16 juin 1792 au Sieur René Chaillou et à Marie Fontaine sa femme.
- Pour le Bas-Chêne Moreau, au Sieur René Fontaine père de ladite femme Chaillou qui en avait été adjudicataire le même jour 13 avril 1791.

Ensuite le Haut et Bas-Chêne Moreau furent acquis par achat à Joseph-Urbain Leroux fils en 1806, habitant Nantes.

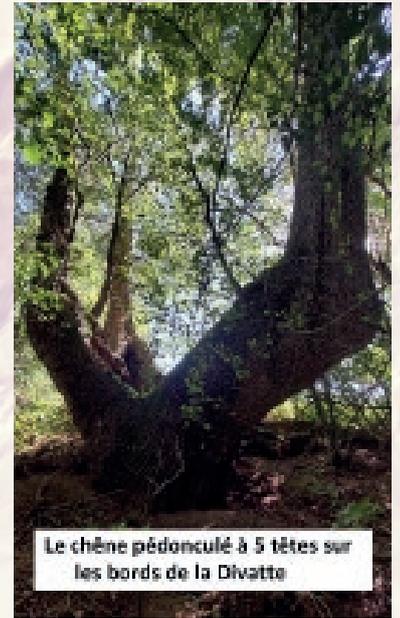
Très tôt après cette acquisition par Joseph-Urbain Leroux, 4 familles réparties sur 4 fermes travaillaient sur le domaine avec un nombre d'habitants se situant entre 25 et 32 jusqu'à la seconde guerre mondiale. En 1931, ils étaient encore 18 adultes à travailler sur le domaine auxquels il fallait ajouter 13 enfants dont 10 d'âge scolaire.

Aujourd'hui, 3 familles habitent ce village : la famille Macé, la famille Robineau et la famille Etourneau avec Louis et Marie-Renée, soit 9 personnes. Il ne reste plus qu'une ferme, le Gaec du Chêne-Moreau, tenue par Raphaël Macé et Emmanuel Robineau, exploitation d'environ 120 ha dont 60 ha autour du village.

En parcourant les lieux, 3 belles longères de la dernière moitié du XIX^{ème} siècle servaient initialement d'habitation au niveau du RDC et de grenier à blé au 1er étage dont la hauteur sous plafond donne la possibilité d'aménagement. Elles sont ornées de terre cuite au niveau des corniches et des ouvertures : linteaux, jambages et pièces d'appui rappelant ainsi l'architecture des Mauges. Une d'entre elle est en pleine rénovation, les 2 autres ont été réhabilitées.

Nous ne pouvons parler du Chêne Moreau sans évoquer le Chêne à 5 têtes sur les bords de la Divatte. A l'origine, un arbre têtard non favorisé par la nature, si ce n'est par sa longévité. Le sort a voulu que sa tête soit séparée par la foudre en 5 parties quasi égales ce qui ne l'empêcha pas de se

développer. Mais au cours du 20^{ème} siècle, le sort s'acharna sur lui. Il reçut 2 assauts supplémentaires qui lui brisèrent 2 têtes. La troisième et la quatrième toujours en place sont desséchées, attaquées par les vers. A ce jour, seule une tête demeure, alimentée par son tronc impressionnant de 7,26 m de circonférence soit 2,31 m de diamètre. Laissons-le maintenant finir ses jours en paix entouré d'une belle végétation composées d'érables champêtres, d'aulnes et de châtaigniers. Sans doute est-il le plus vieux chêne pédonculé de la Remaudière voir le plus vieil arbre. Son âge 200, 300 ans, personne n'en a idée. Une relation est-elle possible entre ce vieux chêne séculaire et le nom du village ? Nous n'avons pas davantage d'information.



Le chêne pédonculé à 5 têtes sur les bords de la Divatte

Le 10 avril 1984, une 2^{ème} Coopérative Agricole a vu le jour au Chêne-Moreau la « **CUMA des 2 Provinces** », ayant pour forme juridique une Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole en commun (CUMA), et pour libellé d'activité la location et la location-bail de machines et équipements agricoles. Ses membres étaient : Président : Emmanuel Robineau ; Trésorier : Aurélien Hallereau ; Secrétaire : Denis Laurent. Les sociétaires : au nombre de 7 mais variable suivant les matériels : les Gaec de la Mostière, de la Censi, du Bordage et du Chêne Moreau en sont les principaux utilisateurs : 1 moissonneuse batteuse, 1 rounballer, 3 remorques, 1 épandeur à fumier, 1 pulvérisateur pour les traitements, 2 faucheuses conditionneuses, 1 andainier, 1 faneuse, 1 semoir à maïs, 1 semoir à céréales, 1 plateau à fourrage et 1 Cultivateur.

Le matériel est rangé dans une dépendance agricole au village du Pin, le reste chez les principaux utilisateurs.

Il n'est pas rare de voir des agriculteurs sociétaires de 2 à 3 Cuma, notamment des Cuma de la Remaudière ou des Vallons au Loroux Bottereau .

Chaque agriculteur adaptant son matériel à ses propres besoins : certains s'orientent vers les vaches laitières, d'autres l'élevage, les autres les céréales et avec des fermes de superficies inégales, les unes regroupées, les autres dispersées ... on compte en 2018 11740 CUMA en France regroupant 202000 adhérents.

J.P. descendant de Bordier